



Communiqué de presse
Vendredi 22 juillet 2016

L'État alloue 27 millions d'euros supplémentaires pour les contrats de plan Etat-Région d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes

A l'initiative du Premier ministre, une démarche de révision des contrats de plan Etat-Région (CPER) a été engagée il y a près de 5 mois, au lendemain des élections régionales et de la réforme territoriale, afin de tenir compte des priorités des nouveaux exécutifs et des nouveaux périmètres régionaux.

Après plusieurs échanges entre l'État et la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, sous l'égide du Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le Gouvernement a décidé de débloquer une enveloppe exceptionnelle de **27 millions d'euros pour conforter des opérations présentant un caractère particulièrement stratégique** pour une plus grande cohésion de la Nouvelle-Aquitaine :

- la mise à 2x2 voies de la RN 141 sur les sections Exideuil-Roumazières-Chasseneuil en Charente ;
- la modernisation de la ligne ferroviaire Nantes-Bordeaux ;
- le développement du Campus de génie civil d'Egletons en Corrèze et de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers.

Les CPER d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ont été signés en 2015 pour 5 ans. Ils permettent une mobilisation de financements de l'État, du Conseil régional et de collectivités locales à hauteur de 3,7 milliards d'euros pour le financement d'opérations et d'actions à enjeu régional dans les domaines de la mobilité, de la ruralité, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, de l'emploi, de la transition écologique et énergétique, ou encore du numérique.